

Imagine.  Roland®



Gravures illimitées

La machine idéale pour chaque type de gravure

La personnalisation, marque d'exclusivité

La valeur d'un cadeau dépend souvent de la signification qu'il véhicule. C'est pourquoi de nombreuses personnes aiment donner une touche personnelle à leurs cadeaux. En gravant un message, une photo ou un symbole, on peut transformer de simples cadeaux en objets exclusifs et précieux.



Possibilités illimitées

Les possibilités des graveurs de Roland DG ne se limitent pas aux cadeaux professionnels. Les enseignes, panneaux de signalisation et plaques nominatives font aussi partie des possibilités. Les graveurs s'avèrent également idéaux dans les environnements industriels. Ils permettent de créer rapidement et simplement des plaques avec numéro de série, caractéristiques de produit, logos d'entreprise, etc.



Cadeaux professionnels avec une touche personnelle

On offre souvent des stylos, porte-cartes et plats décoratifs comme cadeaux professionnels. Grâce aux graveurs de Roland DG, un message peut personnaliser tous ces objets. Il peut s'agir de remerciements pour une longue collaboration, de vœux de bonheur pour l'avenir ou simplement d'un logo d'entreprise avec le slogan correspondant pour donner aux cadeaux professionnels la petite touche qui fait la différence.



Logiciel facile et professionnel

Tous les graveurs sont livrés avec un ensemble de logiciels faciles à utiliser qui garantissent des résultats professionnels. Ainsi, « Engrave Studio » est l'un des logiciels disponibles. Il comprend toute une série de fonctions créatives, comme « V-Carving » qui donne l'impression d'une gravure artisanale. Le logiciel permet également la production en série et l'utilisation de données variables. De plus, le logiciel « Engrave Studio » de Roland permet de faire une simulation ou une épreuve du projet, ce qui évite les erreurs coûteuses.



« R-Wear » augmente la valeur des gadgets

« R-Wear » associe un logiciel développé spécialement par Roland et les appareils Roland. Cette association permet de personnaliser toutes sortes d'accessoires et de vêtements avec des textes, photos, dessins et applications de stross de manière rapide et économique. La conception et la gravure de pochoirs pour l'application de stross est une possibilité importante de « R-Wear ». Précisons qu'il n'est pas nécessaire d'avoir de l'expérience en gravure pour créer des pochoirs professionnels.



Grande diversité de matériaux

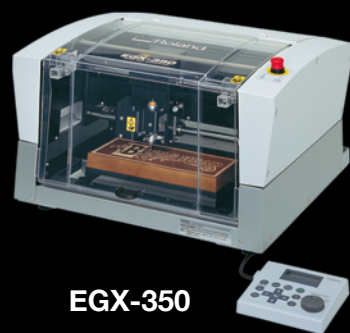
Les graveurs de Roland DG permettent de graver le bois, le plastique, l'aluminium, l'or, l'argent et le cuivre. Le tableau ci-dessous indique l'appareil adéquat pour chaque type de matériau.

Comparaison des caractéristiques principales

Appareil	Zone de découpe maximale en mm	Vitesse maximale	Matériaux	Logiciels livrés
EGX-600	610 (X) × 407 (Y) × 42.5 (Z)	Axe XY : 100 mm/sec., axe Z : 50 mm/sec.	Bois, plastique, métaux légers (laiton, aluminium)	Dr. Engrave / 3D Engrave
EGX-400	407 (X) × 305 (Y) × 42.5 (Z)	Axe XY : 100 mm/sec., axe Z : 50 mm/sec.	Bois, plastique, métaux légers (laiton, aluminium)	Dr. Engrave / 3D Engrave
EGX-350	305 (X) × 230 (Y) × 40 (Z)	Axe XY : 60 mm/sec., axe Z : 30 mm/sec.	Plastique, aluminium, laiton et bois	Engrave Studio
EGX-30A	305 (X) × 205 (Y)	Axe XY : 50 mm/sec.	Plastique, métaux légers (uniquement avec outil diamanté)	Dr. Engrave



EGX-600/400



EGX-350



EGX-30A

www.rolanddg.eu

Roland se réserve le droit d'apporter des modifications aux spécifications, matériaux et accessoires sans préavis. Le résultat réel pourrait varier. Pour une qualité d'impression optimale, un entretien régulier de certains composants essentiels pourrait s'avérer nécessaire. Pour de plus amples informations, veuillez contacter votre revendeur Roland. Aucune autre garantie que celle expressément énoncée n'est prévue. Roland ne sera en aucun cas rendue responsable de tous dommages consécutifs ou indirects, qu'ils soient prévisibles ou non, causés par des défauts au niveau des produits. Toutes les marques commerciales sont la propriété de leurs propriétaires respectifs. La reproduction ou l'utilisation de matériel protégé par des droits d'auteur est régie par les lois locales, nationales et internationales. Les clients sont tenus de respecter toutes les lois applicables et seront tenus responsables de toute infraction. Roland DG Corp. a obtenu auprès du groupe TPL l'autorisation d'utiliser la technologie MMP.